



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 01 avril 2025
à 20H30

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

Art. L.2121-25 du CGCT

- **Étaient présents** : GOURMAUD Yvon - GRANGER Philippe. – CIBARD Grégory. - BONNET Danielle.- CHARBONNEAU Valérie - COURTIN-BONNAUD Audrey. – GAZEAU Sébastien. –BOISSINOT Jérôme. - BOUTET Claude – LUBOT Annie. - OUVRARD Cyrille. - VOISIN Céline. – Pascale DUCEPT - GRELIER Christelle.
- **Absent excusé** : PARIS Laurent. -
- Nombre de conseillers en exercice : 15
- Nombre de conseillers présents : 14
- Nombre de conseiller absent n'ayant pas donné pouvoir :
- Nombre de conseillers absents ayant donné pouvoir : 1
- Secrétaire de séance : Madame GRELIER Christelle

D1-18/2025

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

→ **Délibération adoptée à l'unanimité**

D2-19/2025

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2025

→ **Délibération adoptée à l'unanimité**

D3-20/2025

CONVENTION RELATIVE AUX MODALITES DE PARTICIPATION DES COMMUNES D'ANTIGNY ET DE SAINT MAURICE DES NOUES AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PRIVEES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION : SAINT JOSEPH ET SAINT JEAN BOSCO – OGE C RPI ANTIGNY /SAINT MAURICE DES NOUES

→ **Délibération adoptée à l'unanimité**

D4-21/2025

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ECOLE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

→ **Délibération adoptée à l'unanimité**

D5-22/2025

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET GENERAL

→ **Délibération adoptée à l'unanimité**

D6-23/2025

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET ASSAINISSEMENT

→ **Délibération adoptée à l'unanimité**

D7-24/2025

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET ECO-QUARTIER

→ **Délibération adoptée à l'unanimité**

D8-25/2025

CONVENTION MISSION ASSISTANCE TECHNIQUE EN MATIERE D'ASSAINISSEMENT
AVEC LE DEPARTEMENT

→ **Délibération adoptée à l'unanimité**

D9-26/2025

AIDE DU DEPARTEMENT ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS

→ **Délibération adoptée à l'unanimité**

D10-27/2025

AIDE DU DEPARTMENT POUR LE CITY PARK

→ **Délibération adoptée à l'unanimité**

D11-28/2025

AIDE DU DEPARTEMENT POUR L'AMENAGEMENT D'UNE LIAISON DOUCE

→ **Délibération adoptée à l'unanimité**